



ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES de MAGNÉ

CA APE Magné du mardi 14 janvier 2020

Membres présents : 14

Ordre du jour

1. Questions pour le Conseil d'Ecole du 11 février
2. Bilan Père Noël
3. Point sur la préparation « La Fête des Drôles du Marais »
4. Point sur la préparation du carnaval
5. Points divers
 - assurances
 - CSCM

Pour faire suite à une demande des enseignantes, Gaëlle Lafoix est venue présenter les projets de sorties scolaires.

Au vu des différents sujets évoqués en réunion, nous n'avons pas abordé tous les points prévus à l'ordre du jour et avons acté un autre CA le mardi 28 janvier pour définir les subventions accordées pour les sorties scolaires.

Présentation par Gaëlle Lafoix des projets de sorties scolaires

Classes PS/MS et MS/GS : sortie à la journée au Jardin des Sens à Coutières, le 7 mai. Budget : 1070 €

Classes CE1/CM1 : sortie à la journée à Nantes avec visite des Machines de l'île et du Château des Ducs de Bretagne, début juin. Budget : 850 €

Classes CE2/CM2 : voyage de 3 jours au Château de la Loire, du 25 au 27 mai. Visite d'Amboise, du Clos Lucé et du Château de Chambord. Budget : 9 800 €

Classe CP : en réflexion pour une sortie à la journée au château de Coudray Salbart.

Pour le financement de ces sorties, d'un budget estimatif pour toutes les classes de 12 500 €, l'équipe enseignante prévoit :

- une action de vente de gâteaux Bijoux
- une demande de participation des familles à hauteur de 50 € pour le voyage aux châteaux de la Loire
- utilisation d'une partie du budget de la COOP scolaire

L'équipe enseignante sollicite également l'APE pour une subvention de ces sorties. L'équipe enseignante s'engage à prévoir un voyage, l'an prochain, pour les futurs élèves de CM2 qui ne sont jamais partis en voyage.

Gaelle Lafoix en profite pour rappeler les activités sportives organisées cette année :

- GS/CP : piscine
- CE1 : patinoire
- CE2/CM1/CM2 : vélo
- CM2 : kayak
- CE2/CM1 : basket

L'Opération « La grande lessive » sera renouvelée cette année, et aura lieu le 26 mars.

Il a été décidé d'organiser un CA le mardi 28 janvier pour fixer les subventions accordées par l'APE pour ces sorties. Ce CA ayant lieu après la boum, nous connaissons le bénéfice de cette action et ainsi, plus facilement statuer sur des subventions, tout en prenant en compte le fonds de roulement nécessaire pour nos futures manifestations.

Nous profiterons de ce CA pour envisager des possibles actions ponctuelles permettant des rentrées d'argent (vente de gourde, de pizza, de plantes...).

1. Questions pour le Conseil d'Ecole

Les questions seront envoyées par Julie ultérieurement.

2. Assurances

Lors du dernier CA, nous avons évoqué l'absence d'assurance de l'APE.

Anne demande un devis à la MAE et aux Mutuelles de Poitiers (M.Petorin).

Devis de la SMACL : 102 € pour l'assurance responsabilité de l'APE + assurance du local prêté par la mairie.

3. Préparation « La Fête des Drôles du Marais »

- Doodle pour appel à volontariat.
- Achat de 500 lots environ pour la pêche à la ligne et le Chamboul'tou.
- Nouvelle distribution des flyers dans les cahiers. Anne s'occupe des impressions.
- Banderole auparavant utilisée pour le loto : Florent contacte GS Diffusion et Delphine Spring pour voir si et comment nous pouvons la réutiliser pour faire de la pub au niveau du rond point de Super U, par exemple => impossible de réutiliser la banderole.
- Marion commande une banderole sur Vista print pour environ 75 €.
- Structures gonflables : Camille appelle M.Oblin pour fixer les horaires d'installation.
- Crêperie réservée : Julie la rappelle.
- Courrier pour demander à la mairie : percolateur, container, rallonges triphasé, grille d'affichage, clés pour accès tapis et produits d'entretien : accord de la mairie : clés + percolateur + autorisation débit de boisson à récupérer le vendredi soir.
- Communication sur panneau lumineux : action Emilie.
- Rappel Tarif et horaire :
 - Entrée : 4 € avec un écu offert
 - Stand maquillage, chamboul'tou, pêche à la ligne : 1 écu
 - Horaires : 11h - 17h

Date des prochains CA :

- Mardi 28 janvier 2020 – 20h30 à 22h30 – ancien crédit agricole
- Jeudi 20 février 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton
- Mardi 17 mars 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton
- Mardi 14 avril 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton
- Jeudi 14 mai 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton
- Mardi 2 juin 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton
- Mardi 18 juin 2020 – 20h30 à 22h30 – salle Triton